



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-105156>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-105156**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ile-de-France mobilités

Forme juridique de l'acheteur : Autorité régionale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de service d'assurances - 5 lots

Description : Île-de-France Mobilités met en concurrence : - les contrats d'assurance pour la construction d'un Centre Opérationnel Bus à Bondoufle : o Tous risques chantier o Responsabilité civile du maître d'ouvrage o Contrat collectif de responsabilité décennale - les contrats d'assurance pour la construction du prolongement du tramway T7 : o Tous risques chantier o Responsabilité civile du maître d'ouvrage - les contrats d'assurance dommages-aux-biens des bâtiments de transport

Identifiant de la procédure : 18736d6e-77a7-4658-85a6-3da7c642b4b1

Avis précédent : 647374-2023

Identifiant interne : 2023-068

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 66513200 Services d'assurance tous risques chantier

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 66516000 Services d'assurance responsabilité civile

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 66515200 Services d'assurance de biens

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Marché de service d'assurances "Tous risques chantiers - COB Bondoufle"

Description : Assurance "Tous risques chantiers - COB Bondoufle"

Identifiant interne : 2023-068 Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66513200 Services d'assurance tous risques chantier

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Nature et étendue des garanties

Valeur fixe (total) : 1

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les parties peuvent, d'un commun accord, avoir recours à la conciliation ou à la médiation judiciaire selon les modalités qu'elles déterminent. La plupart des différends en cours d'exécution du marché seront réglés selon les procédures ci-après définies. La persistance de différends importants ne doit pas conduire à une saisine systématique du juge. ? Les comités de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux accord cadres publics Conformément au code de la commande publique, les Acheteurs et le Titulaire de l'accord cadre public peuvent recourir aux comités consultatifs de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux accord cadres publics dans des conditions fixées par décret. Ces comités ont pour mission de rechercher des éléments de droit ou de fait en vue d'une solution amiable et équitable. ? Les médiations des accord cadres publics La médiation des accord cadres publics, placée auprès du ministre chargée de l'économie, a pour mission de faciliter les relations entre les Acheteurs publics et les entreprises. Le médiateur des entreprises agit comme tierce partie, sans pouvoir décisionnel, afin d'aider les parties, qui en ont exprimé la volonté, à trouver une solution mutuellement acceptable à leur différend. ? La conciliation Les parties peuvent convenir de recourir à un tiers conciliateur. La conciliation est organisée librement. Elle peut être confiée à un magistrat administratif (art. L. 211-4 du code de justice administrative). Elle peut s'achever par une transaction. ? La transaction En application de la circulaire du 06 avril 2011 relative au développement du recours à la transaction pour régler amiablement les conflits, le contrat de transaction constitue, à défaut de contrat, un titre juridique permettant le paiement des prestations effectuées. La transaction est un contrat écrit, permettant de terminer une

contestation née ou de prévenir une contestation à naître (art. 2044 du code civil). Il peut être le support de l'indemnisation de l'une des parties en cas de nullité du contrat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif Interdépartemental de Règlement Amiable des différends ou litiges Préfecture de la région Île-de-France Préfecture de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ile-de-France mobilités

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ile-de-France mobilités

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Ile-de-France mobilités

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Marché de services d'assurances "RCMO - COB Bondoufle"

Description : Assurance "RCMO - COB Bondoufle"

Identifiant interne : 2023-068 Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66516000 Services d'assurance responsabilité civile

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Nature et étendue des garanties (coefficient 4)

Valeur fixe (total) : 1

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les parties peuvent, d'un commun accord, avoir recours à la conciliation ou à la médiation judiciaire selon les modalités qu'elles déterminent. La plupart des différends en cours d'exécution du marché seront réglés selon les procédures ci-après définies. La persistance de différends importants ne doit pas conduire à une saisine systématique du juge. ? Les comités de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux accord cadres publics Conformément au code de la commande publique, les Acheteurs et le Titulaire de l'accord cadre public peuvent recourir aux comités consultatifs de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux accord cadres publics dans des conditions fixées par décret. Ces comités ont pour mission de rechercher des éléments de droit ou de fait en vue d'une solution amiable et équitable. ? Les médiations des accord cadres publics La médiation des accord cadres publics, placée auprès du ministre chargée de l'économie, a pour mission de faciliter les relations entre les Acheteurs publics et les entreprises. Le médiateur des entreprises agit comme tierce partie, sans pouvoir décisionnel, afin d'aider les parties, qui en ont exprimé la volonté, à trouver une solution mutuellement acceptable à leur différend. ? La conciliation Les parties peuvent convenir de recourir à un tiers conciliateur. La conciliation est organisée librement. Elle peut être confiée à un magistrat administratif (art. L. 211-4 du code de justice administrative). Elle peut s'achever par une transaction. ? La transaction En application de la circulaire du 06 avril 2011 relative au développement du recours à la transaction pour régler amiablement les conflits, le contrat de transaction constitue, à défaut de contrat, un titre juridique permettant le paiement des prestations effectuées. La transaction est un contrat écrit, permettant de terminer une contestation née ou de prévenir une contestation à naître (art. 2044 du code civil). Il peut être le support de l'indemnisation de l'une des parties en cas de nullité du contrat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif

Interdépartemental de Règlement Amiable des différends ou litiges Préfecture de la région Île-de-France Préfecture de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Marché de services d'assurances "TRC - prolongement T7"

Description : Assurance "TRC - prolongement T7"

Identifiant interne : 2023-068 Lot 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66513200 Services d'assurance tous risques chantier

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Nature et étendue des garanties (coefficient 4)

Valeur fixe (total) : 1

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les parties peuvent, d'un commun accord, avoir recours à la conciliation ou à la médiation judiciaire selon les modalités qu'elles déterminent. La plupart des différends en cours d'exécution du marché seront réglés selon les procédures ci-après définies. La persistance de différends importants ne doit pas conduire à une saisine systématique du juge. ? Les comités de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux accord cadres publics Conformément au code la commande publique, les Acheteurs et le Titulaire de l'accord cadre public peuvent recourir aux comités consultatifs de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux accord cadres publics dans des conditions fixées par décret. Ces comités ont pour mission de rechercher des éléments de droit ou de fait en vue d'une solution amiable et équitable. ? Les médiations des accord cadres publics La médiation des accord cadres publics, placée auprès du ministre chargée de l'économie, a pour mission de faciliter les relations entre les Acheteurs publics et les entreprises. Le médiateur des entreprises agit comme tierce partie, sans pouvoir décisionnel, afin d'aider les parties, qui en ont exprimé la volonté, à trouver une solution mutuellement acceptable à leur différend. ? La conciliation Les parties peuvent convenir de recourir à un tiers conciliateur. La conciliation est organisée librement. Elle peut être confiée à un magistrat administratif (art. L. 211-4 du code de justice administrative). Elle peut s'achever par une transaction. ? La transaction En application de la circulaire du 06 avril 2011 relative au développement du recours à la transaction pour régler amiablement les conflits, le contrat de transaction constitue, à défaut de contrat, un titre juridique permettant le paiement des prestations effectuées. La transaction est un contrat écrit, permettant de terminer une contestation née ou de prévenir une contestation à naître (art. 2044 du code civil). Il peut être le support de l'indemnisation de l'une des parties en cas de nullité du contrat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Comité Consultatif Interdépartemental de Règlement Amiable des différends ou litiges Préfecture de la région Île-de-France Préfecture de Paris

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Marché de services d'assurances "RCMO - prolongement T7"

Description : Assurance "RCMO - prolongement T7"

Identifiant interne : 2023-068 Lot 4

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66516000 Services d'assurance responsabilité civile

5.1.6 **Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Qualité

Description : Nature et étendue des garanties (coefficient 4)

Valeur fixe (total) : 1

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : Les parties peuvent, d'un commun accord, avoir recours à la conciliation ou à la médiation judiciaire selon les modalités qu'elles déterminent. La plupart des différends en cours d'exécution du marché seront réglés selon les procédures ci-après définies. La persistance de différends importants ne doit pas conduire à une saisine systématique du juge. ? Les comités de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux accord cadres publics Conformément au code la commande publique, les Acheteurs et le Titulaire de l'accord cadre public peuvent recourir aux comités consultatifs de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux accord cadres publics dans des conditions fixées par décret. Ces comités ont pour mission de rechercher des éléments de droit ou de fait en vue d'une solution amiable et équitable. ? Les médiations des accord cadres publics La médiation des accord cadres publics, placée auprès du ministre chargée de l'économie, a pour mission de faciliter les relations entre les Acheteurs publics et les entreprises. Le médiateur des entreprises agit comme tierce partie, sans pouvoir décisionnel, afin d'aider les parties, qui en ont exprimé la volonté, à trouver une solution mutuellement acceptable à leur différend. ? La conciliation Les parties peuvent convenir de recourir à un tiers conciliateur. La conciliation est organisée librement. Elle peut être confiée à un magistrat administratif (art. L. 211-4 du code de justice administrative). Elle peut s'achever par une transaction. ? La transaction En application de la circulaire du 06 avril 2011 relative au développement du recours à la transaction pour régler amiablement les conflits, le contrat de transaction constitue, à défaut de contrat, un titre juridique permettant le paiement des prestations effectuées. La transaction est un contrat écrit, permettant de terminer une contestation née ou de prévenir une contestation à naître (art. 2044 du code civil). Il peut être le support de l'indemnisation de l'une des parties en cas de nullité du contrat.

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Comité Consultatif Interdépartemental de Règlement Amiable des différends ou litiges Préfecture de la région Île-de-France Préfecture de Paris

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 587,535 Euro

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 578,535 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 83,689 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom de la partie appelante : OFFRE LOT 3 HOWDEN FRANCE SAS

Chef de file du soumissionnaire : Howden France SAS

Nom officiel : Swiss Re International SE, XL Insurance Company SE, XL Insurance Company SE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE HOWDEN FRANCE XL INSURANCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 83,689 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023-068 Lot 1

Titre : Assurance « Tous risques chantier » pour les travaux du Centre Opérationnel Bus de Bondoufle

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 29/02/2024

Date de conclusion du marché : 05/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 15,690 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SMABTP

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SMABTP

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur du résultat : 15,690 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023-068 Lot 2

Titre : Assurance en « Responsabilité Civile Maître d'Ouvrage » pour les travaux du Centre Opérationnel Bus de Bondoufle

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 29/02/2024

Date de conclusion du marché : 21/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 398,816 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom de la partie appelante : OFFRE LOT 1 HOWDEN FRANCE SAS

Chef de file du soumissionnaire : Howden France SAS

Nom officiel : XL Insurance Company SE, XL Insurance Company SE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE HOWDEN FRANCE XL INSURANCE SWISS INTERNATIONAL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur du résultat : 398,816 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023-068 Lot 3

Titre : Assurance « Tous risques chantier » pour les travaux du prolongement de la ligne de tramway T7

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 29/02/2024

Date de conclusion du marché : 12/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 80,340 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SMABTP

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SMABTP LOT 4

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur du résultat : 80,340 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023-068 Lot 4

Titre : Assurance en « Responsabilité Civile Maître d'Ouvrage » pour les travaux de prolongement de la ligne de tramway T7

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 29/02/2024

Date de conclusion du marché : 21/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ile-de-France mobilités

Numéro d'enregistrement : 28750007800020

Adresse postale : 41 rue de Châteaudun

Ville : Paris

Code postal : 75009

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : ramatou.aoudi-diallo@iledefrance-mobilites.fr

Téléphone : +331 87 05 23 24

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7, Rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité Consultatif Interdépartemental de Règlement Amiable des différends ou litiges Préfecture de la région Île-de-France Préfecture de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750000600024

Adresse postale : 5, rue Leblanc

Ville : Paris cedex 15

Code postal : 75911

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : ccira@paris-idf.gouv.fr

Téléphone : 0182524000

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0006

Nom officiel : SMABTP

Numéro d'enregistrement : 77568476402155

Adresse postale : 8 Rue Louis Armand

Ville : PARIS CEDEX 15

Code postal : 75738

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : Martin_logeat@smabtp.fr

Téléphone : 0607420807

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002, LOT-0004

8.1 ORG-0005

Nom officiel : XL Insurance Company SE

Numéro d'enregistrement : 41940892700012

Adresse postale : 61 rue Mstislav Rostropovitch

Ville : PARIS

Code postal : 75017

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : mathieu.tetard@axaxl.com

Téléphone : +33156928000

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0003

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Howden France SAS

Numéro d'enregistrement : 90947051000027

Adresse postale : 13 rue La Fayette

Ville : PARIS

Code postal : 75009

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : richard.deguettes@howdengroup.com

Téléphone : 0155327200

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Chef de groupe

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0003

8.1 ORG-0007

Nom officiel : Swiss Re International SE

Numéro d'enregistrement : 53159757300017

Adresse postale : 11-15 rue Saint-Georges

Ville : PARIS

Code postal : 75009

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : Francois_Floch@swissre.com

Téléphone : +33170829545

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 9328ad1e-463f-430e-806d-7a57f9adeaf1 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 16/09/2024 à 17:43

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/09/2024